

Rappel :
L'emploi du feu et le brûlage des déchets verts sont **interdits** quelle que soit la période de l'année, **lors d'un épisode de pollution atmosphérique ou par vent fort (vitesse supérieure à 40 km/heure).**



Rappel :
Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sauf ceux liés à **une obligation légale de débroussaillage au titre du code forestier, directement à l'exploitation agricole, à la gestion forestière, ou à une obligation de destruction par brûlage au titre de la prophylaxie.**

Arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu dans le département de Vaucluse (annexe 1 Recto)

**DEMANDE DE DEROGATION A L'INTERDICTION D'EMPLOI DU FEU
(à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, et terrains assimilés)
du 1er mars au 15 avril - du 1er juin au 15 octobre**

Je soussigné(e) M. Mme Mlle []
Adresse : []
Code postal : [] Commune : []
Téléphone : []
Qualité :
 Ayant droit de []

sollicite une dérogation exceptionnelle à l'arrêté préfectoral permanent réglementant l'emploi du feu, motivée par la nécessité d'entreprendre ou de poursuivre des travaux d'incinération de végétaux coupés (à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'une zone boisée),
sur la ou les parcelle(s) désignée(s) ci-après : *(Indiquer le nom de la commune, le lieu dit, la section, le numéro de parcelle, la surface et, le cas échéant, les coordonnées DFCI)*

pour réaliser les travaux suivants liés :
 à une obligation légale de débroussaillage au titre du code forestier,
 directement à l'exploitation agricole,
 à la gestion forestière,
 à une obligation de destruction par brûlage au titre de la prophylaxie.
Décrire les travaux prévus :

Je souhaite réaliser ce travail dans la période du [] au [] .

Je m'engage à respecter les conditions qui me seront imposées par la décision de dérogation et à présenter cette dernière à toute réquisition.

Fait à [] le []
(signature précédée de la mention "LU ET APPROUVE")

A remplir par le demandeur et à transmettre en Préfecture pour l'arrondissement d'Avignon ou en Sous-préfecture pour les arrondissements de Carpentras et Apt, **au moins un mois avant la date prévue** :

- Préfecture de Vaucluse, SIDPC, 84905 AVIGNON cedex 09
- Sous-préfecture de Carpentras, BP 266, 84208 CARPENTRAS cedex
- Sous-préfecture d'Apt, BP 168, 84405 APT cedex

Pièces à joindre : Formulaire complété et plan de situation au 1/25 000

Attention!! En cas de vent fort (supérieur à 40 km/h) ou de pollution atmosphérique, l'usage du feu est strictement interdit.